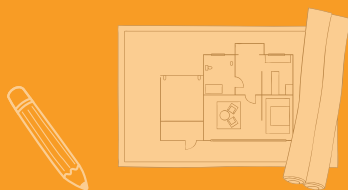


DESSINATEUR / DESSINATRICE CFC



Description

La dessinatrice ou le dessinateur réalisent des dessins techniques pour des projets de planification du territoire ou de construction, selon les directives des architectes, paysagistes ou urbanistes-aménagistes. Elles et ils préparent et gèrent les documents de planification, et selon leur orientation, se spécialisent dans l'architecture, le génie civil, l'architecture d'intérieur, la planification du territoire ou l'architecture paysagère.

Activités principales

Élaboration des plans

- prendre connaissance des projets préparés par les architectes, les ingénieurs en génie civil, les urbanistes-aménagistes, etc.
- réaliser des plans et des modèles numériques pour des projets de construction sur ordinateur avec des programmes de CAO (conception assistée par ordinateur)
- dessiner des plans et des modèles à la main ou à l'aide d'un logiciel CAO
- écrire à la main des idées, des solutions ou des détails de construction ou faire des croquis sur une tablette
- effectuer, si nécessaire, des mesures sur place

Réalisation

- rédiger les descriptifs du projet, planifier les délais de réalisation
- participer au choix des matériaux
- élaborer des solutions techniques pour certaines parties du projet, en effectuant des calculs et en tenant compte des propriétés chimiques et physiques des matériaux utilisés
- appliquer les normes établies par la législation en matière de construction
- communiquer et présenter des solutions; si nécessaire, procéder à des ajustements
- tenir compte des critères écologiques et de durabilité lors de la planification
- contrôler l'exécution des travaux sur le chantier et la livraison des matériaux dans les délais impartis
- réaliser diverses tâches administratives (créations d'offres, rapports, inventaires etc.)



Domaines de compétences selon orientation

- génie civil: établir des plans d'exécution pour la construction d'ouvrages d'art ou de voies de communication (ponts, tunnels, infrastructures routières, installations hydrauliques, etc.)
- architecture paysagère: établir des plans pour des espaces verts publics ou privés dans les domaines de l'habitat, du travail, des loisirs, du tourisme ou encore de la protection de la nature
- planification du territoire: établir des plans d'exécution et de détails pour l'urbanisme et la mobilité (aménagement de quartiers, de villes etc.)

Qualités requises

- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à travailler en équipe
- Aptitude pour le calcul
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Facilité pour le dessin
- Précision et minutie
- Sens esthétique
- Esprit méthodique

Salaire

Environ 65 000 CHF bruts/an

Formation

La formation de dessinatrice ou de dessinateur s'acquiert par un apprentissage en entreprise ou en école à plein temps, dans l'une des orientations suivantes: Architecture, Architecture d'intérieur, Architecture paysagère, Génie civil ou Planification du territoire.

Niveau visé : Certificat fédéral de capacité (CFC) de dessinatrice ou dessinateur, avec mention de l'orientation.



En étant dessinateur/dessinatrice, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable numéro 11, qui vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

